Les causes de la volatilité des prix agricoles

27 janvier 2011

Le Centre d'Analyse stratégique a publié une note d'analyse relative à la volatilité des prix des produits agricoles. Après une présentation des principaux enjeux, qui diffèrent selon le niveau de développement et la structure commerciale des pays, la note revient sur l**es causes de la volatilité** des prix sur les marchés agricoles.

La rigidité de la demande de produits agricoles et les anticipations imparfaites des agents conduisent à considérer la volatilité comme *structurelle* des marchés agricoles. D'autres facteurs des récents épisodes de volatilité sont par ailleurs soulignés : la **diminution du recours au stockage public**, les **politiques d'incorporation des biocarburants** induisant une demande incompressible quelque soit le niveau des prix ; les **épisodes climatiques** et leurs impacts dans un contexte d'étroitesse des marchés internationaux des produits agricoles. La **relative faible valeur du dollar** a aussi pu stimuler la demande de produits agricoles sur les marchés internationaux. Certains États ont par ailleurs induit de plus fortes variations de prix du fait de leurs comportements de précaution en situation de crise, comme les **limitations temporaires des exportations**. Enfin, si les marchés financiers sont nécessaires en agriculture notamment pour le partage des risques, **l'afflux d'acteurs financiers** en quête de diversification de leur portefeuille a pu également amplifier les variations de prix, bien que cela soit difficilement démontrable (beaucoup de transactions se faisant de gré à gré).

Cette analyse des causes de la volatilité des prix conduit alors à **différentes recommandations**, visant à la limiter mais aussi à en atténuer les effets : **augmenter l'offre agricole** dans les pays vulnérables pour réduire la dépendance vis à vis des importations ; instituer une **coopération alimentaire internationale** ; **développer les capacités de stockage** ; aider les importateurs à **limiter la transmission de la volatilité** sur leurs marchés domestiques ; f**avoriser la transparence** sur les marchés à terme et encadrer les opérateurs intervenant sur les marchés agricoles.

Marie-Sophie Dedieu, CEP (Centre d'études et de prospective)